

LE mag

L'actualité de Charlieu-Belmont Communauté

An illustration of a diverse community. In the foreground, a woman with dark skin and long black hair, wearing a pink blazer, and a man with light skin and short black hair, wearing a green t-shirt, are holding a large white sign. The sign contains the text 'Les grandes orientations du nouveau mandat'. In the background, there are stylized pink buildings, clouds, and other people: a woman holding a child's hand, and a person riding a bicycle.

Les grandes orientations du nouveau mandat



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Décembre 2020



René Valorge

Président de
Charlieu-Belmont Communauté

Avec près de 3 mois de retard du fait de la crise sanitaire, le nouveau conseil communautaire issu des élections municipales de mars a pu être installé début juin, avec l'élection d'un nouvel exécutif.

C'est pourquoi, ce Mag est présenté dans un format particulier, permettant à chacun des membres du bureau d'afficher ce qui sera leur feuille de route dans les différents domaines de compétence dont ils ont la charge, en lien avec l'ensemble des élus communautaires et municipaux.

L'objectif est bien d'inscrire nos actions dans une démarche et une vision cohérente et transversale du fonctionnement de la collectivité, au service du territoire et de ses habitants.

René VALORGE

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis élu à Saint-Denis-de-Cabanne, conseiller municipal de 1989 à 1995, adjoint au maire de 1995 à 2001 et maire depuis 2008. Vice-président à la Communauté de communes du Pays de Charlieu en charge de l'économie de 2008 à 2014, j'ai été élu président de Charlieu-Belmont Communauté en 2014, puis réélu pour un second mandat en juin dernier.

Pourquoi cette volonté de vous réengager dans un nouveau mandat ?

Être à nouveau candidat à la présidence n'était pas très clairement ni une démarche personnelle, ni une évidence. Mon engagement public n'a toujours été guidé que par le seul souci de servir l'intérêt général. Repartir, c'est donc prendre un nouvel engagement, enrichi de l'expérience passée, pour porter un projet de territoire, en fédérant toutes les énergies. Le sens de mon engagement, c'est d'abord ma passion pour ce territoire, c'est croire en ses atouts, son identité, sa pertinence et son rôle essentiel de proximité. C'est aussi la conviction forte que notre échelle est la bonne pour allier efficacité, réactivité et capacité de mener des politiques publiques adaptées à nos réalités, au juste besoin de la population, et au plus juste coût. La confiance renouvelée de mes collègues élus, le travail constructif et cohérent mené lors du mandat précédent, et cette envie toujours aussi forte de vouloir continuer à faire progresser et animer le territoire, m'ont conduit à être de nouveau candidat.

Que reprenez-vous des actions initiées lors du mandat 2014-2020 ?

Le plus important est que nous ayons réussi à affirmer l'identité de ce territoire et à lui donner une "âme", en toute transparence et confiance, et de façon solidaire. Agée de 7 ans, notre Communauté de communes a su se structurer et dépasser les vieux clichés du corps étranger qui dévitalise les communes, ou du guichet auquel on vient se servir. Un travail important de mutualisation a été réalisé au cours du mandat afin de renforcer la cohésion territoriale, et bien faire prendre conscience de cette nécessaire complémentarité entre les communes et la Communauté de communes. Cette solidarité a aussi été obtenue grâce à une méthode de travail collective qui n'impose pas de choix et qui permet à chacun de s'impliquer. Tous les dossiers sont présentés bien en amont du vote afin de laisser le temps à chacun de se les approprier et de contribuer en apportant ses idées. Et au final, souvent après plusieurs mois d'échanges, les projets sont quasiment toujours votés à l'unanimité car ils font sens. La mise en place de l'observatoire financier et fiscal a également contribué à instaurer un vrai climat de confiance au sein de notre collectivité. Il s'agit là d'un outil de travail commun très apprécié, qui depuis 2015 dresse chaque année, et sans aucun jugement de valeur, un état des lieux de la situation financière de chacune des 25 communes et de la Communauté de communes. Une autre satisfaction importante est d'avoir su maîtriser nos charges de fonctionnement et

optimiser nos recettes, de façon à améliorer notre capacité d'autofinancement, et ceci malgré la baisse drastique subie des dotations de l'Etat. Ainsi, nous avons pu porter des investissements forts et structurants pour le territoire, sans aggraver notre dette ni alourdir la pression fiscale. Je citerai entre autres le déploiement de la fibre optique pour un coût de 7 millions d'euros sans aucune subvention ni recettes, la réalisation de la voie verte, la construction de la maison médicale, la rénovation de la médiathèque, les travaux au MuséoParc, ou bien encore des aménagements de zones d'activités. Enfin, et même s'il y a encore des efforts à poursuivre dans le domaine de la communication, je pense que nous avons réussi à mieux faire comprendre à la population l'étendue du rôle de notre Communauté de communes dans la vie quotidienne.

Quelles sont les grandes lignes directrices pour ce nouveau mandat ?

Notre souci permanent doit être de rester toujours très attentif à maintenir une capacité d'autofinancement suffisante et de contenir notre dette. Notre exigence est de gérer l'argent public "en bon père de famille", et toutes les politiques conduites et tous les projets menés doivent être justement dimensionnés, avec des investissements portés qui soient utiles aux habitants mais aussi structurants pour le devenir de notre territoire. Cette vigilance s'impose d'autant plus que nous ne mesurons pas totalement l'impact réel et durable de la crise sanitaire sur l'activité économique, et donc sur nos recettes fiscales professionnelles à venir dans les deux ans. La seconde priorité est clairement le développement de l'attractivité économique, indispensable pour maintenir l'emploi sur notre territoire. La Communauté de communes a un rôle essentiel pour favoriser ce dynamisme, en accompagnant au quotidien tous les acteurs économiques et en poursuivant l'aménagement de nos zones d'activités.

Les questions liées à l'environnement et au développement durable seront sur ce mandat un sujet central et transversal. Cet enjeu fort que personne ne peut plus nier du fait de l'impact des changements climatiques, sera au cœur de nos politiques publiques. Dans le domaine des déchets ménagers, l'objectif sera de continuer nos efforts pour réduire leur production car le coût de traitement des déchets va augmenter considérablement ces prochaines années. Pour cela, nous devons donc accompagner et sensibiliser les habitants pour faire évoluer leur consommation, qui doit devenir éco-responsable, plus locale et moins dépendante des emballages. En complément, Charlieu-Belmont Communauté est moteur dans un projet alimentaire territorial visant à se réapproprier la consommation locale et à favoriser les circuits plus courts. La finalité est à la fois de consommer mieux et plus local, en produisant moins de déchets et en améliorant notre empreinte carbone. Au niveau de la mobilité, notre volonté est de mettre en place une vraie politique autour du vélo, pour favoriser et faciliter sa pratique tant pour les habitants que les visiteurs. Toujours dans cette volonté d'agir pour notre environnement, nous poursuivons nos actions au niveau de la gestion de l'eau, qu'il s'agisse de nos ressources en eau potable, de l'assainissement collectif ou individuel ou de nos rivières. Je souhaite aussi que l'on ait une vraie réflexion sur le réaménagement de nos centres-bourgs, souvent anciens, dégradés, vacants et parfois même à la limite de l'habitat indigne et difficilement compatible avec les économies d'énergie.

Un autre enjeu important de ce mandat sera bien sûr de répondre aux besoins de la population d'accéder plus facilement à l'offre de soins et à la médecine de proximité. Enfin, concernant le projet de construction d'une piscine intercommunale, celui-ci continue de faire sens pour le territoire, et si sa pertinence n'est pas discutée, il n'en reste pas moins que la décision ou non de porter cet investissement, ou sa planification dans le temps, reste aujourd'hui à être actée. La décision finale devra tenir compte de l'impact de la crise sanitaire actuelle sur nos ressources.

Si naturellement nous aurions tous souhaité que ce mandat démarre sous de meilleurs auspices, sans cette crise sanitaire que nous subissons depuis de nombreux mois maintenant, je tiens à réaffirmer tout l'engagement et toute la motivation qui animent les élus. Nous restons résolument optimistes et confiants, convaincus que les atouts et richesses de notre territoire nous permettront de rebondir une fois cette crise finie.



Isabelle Dugelet

Vice-Présidente
Cohésion sociale et Santé

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis élue depuis 1995 à la commune de La Gresle, en tant que conseillère et adjointe au maire jusqu'en 2014, puis maire depuis 2014. Au niveau de l'intercommunalité, j'ai participé depuis 1995 à de nombreuses commissions avant d'être conseillère suppléante à la Communauté de communes de Belmont de 2008 à 2014. À la création de Charlieu-Belmont Communauté en 2014, j'ai été élue vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse, du social et des soins de premiers recours. En juin dernier, j'ai été réélue et je m'occupe de la cohésion sociale et de la santé.

Pourquoi cette volonté de vous réengager dans un nouveau mandat ?

Si la fonction de maire est passionnante et prenante, elle reste centrée sur le village où l'on est élu. J'ai un attachement profond pour notre Communauté de communes et sa ruralité, et j'ai beaucoup apprécié la dynamique qui nous a porté durant six années, toujours dans l'intérêt des 25 communes. Je trouve que c'est une ouverture exceptionnelle que de pouvoir travailler avec les structures du territoire, avec les institutions et avec les bénévoles des associations. Et puis dans le domaine de la santé, je suis d'autant plus motivée qu'il y a vraiment des solutions à trouver pour pallier le manque de médecins. C'est un véritable défi à l'heure actuelle, mais depuis mon arrêté municipal médiatique pris fin 2019 qui interdisait de mourir le week-end, j'ai noué de nombreux contacts qui j'espère, pourront nous aider à avancer sur cette problématique. Je pense aussi que mon intégration au groupe de travail de l'association nationale des maires ruraux sera un avantage.

Que peut-on retenir des actions initiées dans votre domaine de compétences lors du mandat précédent ?

Il faut retenir en premier lieu l'évolution des relations entre la collectivité et les structures, avec une confiance mutuelle qui a permis de développer de nombreux projets communs, autour des formations et des séjours. Tout ce travail en réseau me tenait vraiment à cœur et sa mise en place a été une grande réussite, avec des liens tissés très forts et surtout une vraie cohérence à l'échelle de tout le territoire. Un collectif parentalité a vu le jour et organise chaque année des animations en lien avec la thématique retenue au niveau départemental. Un projet éducatif de territoire contractualisé dans le cadre du Plan mercredi, a été signé entre la communauté, les communes et les structures. Les modes de contractualisation ont aussi été harmonisés avec la signature de conventions d'objectifs et de financement pour les structures d'accueil, et les multi-accueils ont été qualifiés en SSIEG (service social d'intérêt économique général). Nous avons aussi développé la ludothèque intercommunale à Belmont, avec notamment l'acquisition d'un ludobus et d'un stock de jeux plus important. Nous aidons aussi les jeunes qui font leur stage pratique dans l'une des structures du territoire à leur formation au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur). La collectivité s'est aussi inscrite dans le dispositif "Promeneurs du net" avec nos animateurs qui assurent une présence éducative sur Internet et les réseaux sociaux. Un observatoire Petite enfance a été mis en place, ainsi qu'un guichet inter partenarial avec la CAF, la PMI (Protection maternelle et infantile) et le relais assistants maternels afin d'étudier les porteurs de projets en lien avec la Petite enfance.

Le mandat précédent a aussi été marqué par la signature d'une convention territoriale globale (CTG) en 2018, qui remplace l'ancien contrat enfance-jeunesse et qui est valable jusqu'en 2021. Nous avons été la première intercommunalité ligérienne à nous engager dans cette convention qui dépasse très largement la seule thématique de l'enfance-jeunesse, et qui nous a beaucoup mobilisé, avec un travail important de diagnostic réalisé en collaboration avec de nombreux acteurs du territoire. Différentes fiches d'actions ont été élaborées et ces actions sont en cours de réalisation, dans des domaines aussi variés que la politique d'action sociale, l'accès aux démarches dématérialisées, la mobilité, l'accès à la culture, les jeunes, le logement, les espaces de vie sociale, la communication sur le territoire et la formation.

J'ai aussi géré la mise en place de la maison des services à Charlieu, des travaux jusqu'à l'installation des utilisateurs, en passant parfois et pour notre plus grand regret à leur départ, comme celui de la Caisse primaire d'assurance maladie. Nous avons pu mettre en place des permanences grâce à un partenariat avec l'association Familles Rurales de Pouilly-sous-Charlieu qui gère depuis une dizaine d'années une maison de services au public. Nous avons sollicité l'obtention du label "France Services" afin de pouvoir élargir ces permanences. Enfin, nous avons construit la maison médicale à côté de l'hôpital local de Charlieu afin de répondre à la demande du cabinet de groupe de Charlieu, dans l'espoir de voir aussi arriver de nouveaux praticiens. Malheureusement, cela n'est pas encore le cas et des départs en retraite ont encore aggravé l'accès aux soins. Cette problématique médicale, à laquelle il est compliqué d'apporter des réponses efficaces, rapides et pérennes, est mon plus grand regret au sujet du mandat précédent.

Quelles sont les grandes lignes directrices pour ce nouveau mandat ?

La grande priorité est de répondre aux besoins urgents en termes de santé. Trop d'habitants n'ont plus de médecin traitant et ont de réelles difficultés à se soigner. Le groupe de travail va réfléchir aux solutions urgentes à mettre en place, comme par exemple la télémedecine, où le besoin est le plus grand. Il faudra aussi en tant qu'élus, intégrer la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) pour qu'enfin se développe une complémentarité entre tous les professionnels de santé. J'ai la volonté aussi de faire en sorte que la loi évolue, de façon à qu'il y ait un maillage territorial qui permette à tous les Français d'avoir un médecin physiquement à proximité. Au niveau de notre maison des services, nous espérons obtenir rapidement le label "France Services" qui nous garantira des financements permettant un recrutement pour un second accueil et donc des permanences plus fréquentes à Charlieu, et à Pouilly-sous-Charlieu dans les locaux de Familles Rurales. L'un des autres enjeux sera aussi de travailler sur l'accueil Petite enfance, pour faire face à une baisse importante du nombre d'assistantes maternelles, alors que la demande d'accueil collectif de la part des familles ne cesse, elle, de croître. Nous continuerons bien sûr le travail en réseau qui a été entrepris avec toutes les structures et il nous faudra réfléchir à une politique d'action sociale peut-être différente aussi, au vu de la crise sanitaire que nous traversons. Dans la même lignée, une évaluation de la CTG qui arrivera à son terme en 2021, devra être faite, pour en construire une nouvelle qui là encore correspondra aux besoins du moment. Six ans c'est long mais c'est aussi à la fois court, et il nous faudra nous adapter, en fonction des besoins et des événements qui arriveront au fil du temps, dans les nouveaux cadres qui pourront apparaître, mais toujours avec le même objectif de répondre aux besoins de notre population.



Pascal Dubuis

Vice-Président Ressources humaines, Transversalité et Cohérence budgétaire



Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis maire de Villers depuis 2001 et depuis 2014, Vice-Président de Charlieu-Belmont Communauté en charge des ressources humaines. Dans ce mandat se rajoutent des notions de transversalité et de cohérence budgétaire qui découlent de la vision d'ensemble donnée par le travail conduit sur la structuration de la collectivité depuis six ans.

Pourquoi cette volonté de vous réengager dans un nouveau mandat ?

Principalement parce que je souhaite aller plus en avant sur la mission déjà entreprise, en valorisant les acquis du mandat précédent. La mise en place d'une organisation fonctionnelle, réactive et durable d'une collectivité est un travail de longue haleine. Il reste des voies d'amélioration à coconstruire avec tous les acteurs de la collectivité, chacun dans son domaine de compétence. Pour cela, nous avons la chance à Charlieu-Belmont Communauté d'avoir de nombreux agents de qualité, attachés au territoire, compétents, prêts à évoluer et à innover, et avec qui il est possible de travailler en confiance sur tous les sujets. Cet environnement de travail très positif a été un point essentiel dans ma décision de repartir sur cette vice-présidence exigeante mais humainement riche et fonctionnellement passionnante par la diversité de ses contenus.

Que peut-on retenir des actions initiées dans votre domaine de compétences lors du mandat précédent ?

Concernant le volet des ressources humaines, le point essentiel du mandat précédent aura été le travail de fond conduit pas à pas sur le fonctionnement de chaque service, sur la redéfinition de nombreuses missions et sur la structuration générale de la collectivité. Une organisation plus horizontale, plus fonctionnelle et donc plus efficiente a ainsi été mise en place dans la concertation, permettant de consolider la collectivité dans son fonctionnement, et d'apporter de nouveaux services à la population, tout en restant compatible avec les contraintes budgétaires et une entière maîtrise fiscale. Je citerai également le travail pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire. Ce travail long, compliqué et sensible parce qu'il touchait à la rémunération de chacun, a été conduit en toute confiance et transparence, avec les agents élus du comité technique puis avec les responsables de service. Il a débouché sur un résultat cohérent et équilibré.

Nous avons aussi avancé sur la gestion et le suivi des agents en insertion avec des résultats encourageants, notamment en termes de sorties positives en direction de l'emploi dans le secteur marchand. Concernant plus particulièrement les agents, nous avons eu la volonté de favoriser les évolutions internes pouvant aller jusqu'à des changements de métiers. Nous avons aussi porté une attention particulière au bien-être au travail avec l'appui d'intervenants qualifiés, en étant à l'écoute des agents et en travaillant au maintien d'une bonne cohésion d'ensemble. Ces points sont à mes yeux essentiels, en premier lieu pour chaque agent mais aussi pour la collectivité. Travailler à des missions qui plaisent dans un environnement apaisé est à la fois source d'épanouissement personnel et d'amélioration de la performance individuelle et collective. Les résultats solides et durables du travail expérimental conduit sur un des services de la collectivité, unanimement validés par les agents et les élus impliqués en sont un bel exemple.

Quelles sont les grandes lignes directrices pour ce nouveau mandat ?

Tout d'abord, il va nous falloir répondre aux exigences de l'Etat qui demande aux collectivités de remettre de nombreux rapports concernant leur politique des ressources humaines. Ce travail va être chronophage et avec peu de plus-value pour la collectivité, si ce n'est d'imposer une meilleure formalisation de choses déjà en place. Indépendamment de cela et de la gestion des affaires quotidiennes, il nous faudra nous appuyer sur les connaissances et l'expérience acquise dans le mandat précédent pour avancer plus en profondeur sur chaque sujet. Il nous faut rester dans une logique d'amélioration continue pour mettre la collectivité en situation de s'adapter à un environnement qui évolue en permanence. D'ores et déjà, nous avançons la réflexion sur le télétravail, la formation, l'évolution de l'organisation des services et plus généralement de la collectivité. Il nous faut aller plus loin dans la recherche des justes équilibres, complexes et souvent tenus, permettant de concilier au mieux les besoins de la population, les légitimes attentes des agents et le potentiel de notre collectivité. Nous avançons aussi avec nos partenaires institutionnels pour consolider le fonctionnement et les résultats de notre atelier chantier d'insertion. Tous ces travaux continueront d'être conduits en pleine concertation avec les agents et les élus directement concernés, avec l'appui des instances représentatives du personnel, et pour les plus engageants, après l'avis du conseil communautaire, en prenant naturellement en compte le contexte économique et budgétaire ainsi que notre volonté de conserver une fiscalité maîtrisée.



Michel Lamarque

Vice-Président Économie



Pouvez-vous vous présenter ?

Retraité, je suis élu depuis 2014 sur la commune de Pouilly-sous-Charlieu, en tant que conseiller délégué lors de mon premier mandat, puis adjoint au maire en charge des finances depuis 2020. Au niveau de Charlieu-Belmont Communauté, j'étais élu communautaire de 2014 à 2020 et depuis juin dernier Vice-Président en charge de l'économie. J'assure en parallèle la présidence du syndicat de rivières SYMISOA depuis 2017, avec ma reconduction à ce poste en septembre dernier.

Pourquoi cette volonté de briguer une vice-présidence ?

Je me suis impliqué dès 2014 au sein de Charlieu-Belmont Communauté en faisant partie de plusieurs commissions, dont celles liées à l'économie, aux finances et aux déchets ménagers. Cette expérience m'a beaucoup plu et j'ai eu envie de m'engager encore davantage sur ce nouveau mandat. Ma formation initiale dans les domaines de l'économie, du commerce et de la gestion, mes nombreuses responsabilités tout au long de ma carrière professionnelle dans le privé, et ma longue expérience au sein du CLD (conseil local de développement) ont rendu ma candidature légitime au poste de Vice-Président.

Que peut-on retenir des actions initiées dans votre domaine de compétences lors du mandat précédent ?

Mon prédécesseur Jean-Luc Matray a beaucoup œuvré et de très nombreuses actions ont été conduites lors du mandat précédent, à commencer par le développement de nos sept zones d'activités intercommunales, à Belmont-de-la-Loire, Briennon, Charlieu, Cuinzier, Pouilly-sous-Charlieu, Saint-Denis-de-Cabanne et Saint-Nizier-sous-Charlieu. Je retiendrai aussi la commercialisation des trois ateliers partagés sur la zone d'activités intercommunale des Quatre Vents à Belmont-de-la-Loire, ainsi que la mise en place de dispositifs pour accompagner et favoriser les conditions de réussite des porteurs de projets en phase de création et de reprise d'activités économiques sur notre territoire. Ce travail a été mené en partenariat avec les chambres consulaires, la Région et des partenaires privilégiés tels que l'association Initiative Loire. En 2019, 15 696 € ont ainsi été versés aux entreprises. La collectivité a aussi accompagné les filières bois et agricole avec la mise en place d'actions pédagogiques auprès des élèves du cycle 3 des 18 écoles publiques du territoire. Co-financé par le programme européen LEADER, ce projet a pour objectif de sensibiliser les futures générations à l'importance de la forêt sur le territoire, tant au niveau paysager, économique qu'écologique. Une démarche de management de centre-ville a aussi été initiée en collaboration avec la ville de Charlieu et l'union commerciale Ma Boutique, qui s'est concrétisée avec l'organisation d'un événementiel autour des artistes Anne Poiré et Patrick Guallino durant l'été 2019. Cette action forte de promotion et de valorisation a impliqué une cinquantaine de commerçants et s'est avérée un vrai succès populaire. Je retiendrai enfin la mise en place d'une journée de job dating en 2019 avec Pole Emploi, qui a réuni huit entreprises du territoire, avec 25 postes à pourvoir et 190 candidats qui se sont présentés.

Quelles sont les grandes lignes directrices pour ce nouveau mandat ?

Le début du mandat a été marqué par la pandémie de la Covid. La collectivité a souhaité soutenir ses acteurs économiques fragilisés par les conséquences économiques, financières et sociales de cette crise, en mettant en place un fonds de soutien qui est venu en complément des aides apportées par l'Etat et la Région. Deux phases de soutien ont été déployées avec une enveloppe totale budgétée à hauteur de 500 000 €. Pour ce nouveau mandat, les objectifs prioritaires restent de poursuivre le développement de l'économie en créant des zones d'emploi attractives, et de contribuer au dynamisme commercial et artisanal de proximité sur l'ensemble de notre territoire. Pour cela, Charlieu-Belmont Communauté s'attache à concevoir, aménager et commercialiser ses sept zones d'activités, et dispose d'un service Economie qui se positionne comme l'interlocuteur de proximité auprès des entreprises et des porteurs de projets. Avec la responsable du service Elsa Oblette-Paput, nous sommes là pour les accompagner et les soutenir dans leurs démarches et projets d'implantation, de reprise, de transmission et de développement. Nous sommes d'ailleurs en négociations avancées avec plusieurs acteurs économiques désireux de s'installer dans nos zones d'activités, ce qui permettrait, nous l'espérons, de générer de nouveaux emplois. Dans le souci constant d'améliorer l'attractivité de nos zones d'activités, et leurs capacités d'accueil, nous allons poursuivre leur extension et réaliser des travaux de voirie et de signalétique.

Au cours de ce mandat, nous allons continuer à soutenir nos deux unions commerciales Charlieu Ma Boutique et Pouilly Bouge, à proposer des formations pour les entreprises à l'Espace Cyber, et à accompagner lors d'un engagement dans une démarche de recherche et développement labellisé par un pôle de compétitivité. Validée pour une période de cinq ans, notre action de valorisation pédagogique de la forêt se prolonge ces deux prochaines années.

L'une des volontés est également d'encourager les rencontres et les échanges entre les entreprises de notre territoire, dans le but d'une part de mieux se connaître et d'autre part de développer des réseaux et des synergies. Dans un souci de communication et pour renforcer notre position d'interlocuteur, le service Economie lancera aussi une lettre d'informations à destination de l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Enfin, nous allons continuer à nous mobiliser pour l'emploi, avec l'organisation d'actions telles qu'une nouvelle journée de job dating avec Pole Emploi, de la sensibilisation en lien avec l'Espace 2M (Mission locale et Mife du Roannais) comme le bus de l'intérim ou le réseau d'entreprises "100 chances 100 emplois" qui offre un parcours sur-mesure pour les jeunes 18-30 ans en difficulté d'insertion professionnelle.





Bruno Berthelier

Vice-Président Tourisme,
Culture et Communication

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis maire de Charlieu depuis octobre 2010 et vice-président à la Communauté de communes depuis 2014 en charge du tourisme, de la culture et de la communication. En juin dernier, le conseil communautaire m'a accordé de nouveau sa confiance pour continuer à porter cette compétence sur le territoire.

Pourquoi cette volonté de vous réengager dans un nouveau mandat ?

Entre le patrimoine ancien bâti, la Loire, le canal, les chemins de randonnées et de VTT, le tourisme vert... notre territoire possède d'exceptionnels atouts. Il y a une vraie dynamique positive avec de nombreux acteurs culturels et touristiques privés ou associatifs qui se mobilisent pour défendre, promouvoir et animer notre territoire. Mon ambition et ma motivation à travers mon réengagement est de les accompagner et de poursuivre les actions initiées au cours du dernier mandat, avec une volonté forte : développer cette attractivité touristique. Agir pour le tourisme, c'est agir pour notre environnement, pour notre qualité de vie et le bien-être de nos habitants.

Que peut-on retenir des actions initiées lors du mandat 2014-2020 ?

L'action qui aujourd'hui est la plus visible est la réalisation de la voie verte qui part de Charlieu pour rejoindre la Véloire à Pouilly-sous-Charlieu. Ce projet est une vraie réussite et fait l'unanimité auprès de la population et des visiteurs. Avec quasiment 100 000 passages enregistrés en 2020, la fréquentation a doublé par rapport aux prévisions de l'étude initiale, ce qui est assez exceptionnel. Les investissements réalisés pour la réorganisation totale et la modernisation du MuséoParc de Briennon, avec l'aménagement de nouvelles activités pour les enfants et d'un mini-golf miniature, sont aussi très appréciés, avec un taux de satisfaction des visiteurs de plus de 95% et une affluence qui, là encore, a doublé l'été dernier. Cet équipement modernisé qui est à proximité de la voie verte apporte un atout supplémentaire à notre territoire et nous permet d'attirer une clientèle plus familiale, ce qui est l'une de nos priorités en termes de développement touristique.

Le mandat précédent a aussi permis la valorisation du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il était très important que les pèlerins et promeneurs qui traversent notre territoire en effectuant la liaison Cluny-Le Puy aient une vision positive de celui-ci et ne soient pas en insécurité, ce qui était le cas auparavant. La modification du tracé du chemin de Saint-Jacques qui longe désormais la voie verte a permis d'apporter cette sécurisation et les différents aménagements mis en place le long du chemin sont très appréciés des pèlerins et des promeneurs.

Je retiendrai aussi l'édition d'un nouveau topoguide de promenades et randonnées, avec une offre de 32 circuits tous labélisés par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, qui valorise pleinement la qualité de nos chemins et la beauté de nos paysages. Cette réussite est le fruit d'un travail collégial qui a impliqué élus, citoyens et membres d'associations locales de l'ensemble de nos 25 communes, tous s'emparant avec enthousiasme de ce projet. Il faut aussi saluer le travail remarquable effectué par les agents du service "Chemins et rivières" qui ont balisé, aménagé et sécurisé ces 32 circuits.

Au niveau de la culture, de nombreux dossiers ont été menés, avec en particulier la rénovation de notre médiathèque intercommunale qui, créée en 1989, s'est offert une nouvelle jeunesse. Dans notre volonté de développer les services culturels de proximité, nous avons confié au personnel de la médiathèque intercommunale la mission d'accompagner et de favoriser le travail en réseau avec les treize bibliothèques municipales du territoire. Ce travail s'est articulé autour de deux axes : une dynamisation autour des activités d'animations culturelles et l'information en réseau des bibliothèques communales. Enfin, je saluerai aussi l'excellent travail fourni par les deux associations qui gèrent le cinéma les Halles et l'école de musique intercommunale, qui sont des acteurs culturels incontournables de notre territoire et que nous avons plaisir à accompagner et à soutenir financièrement.

Quelles sont les grandes lignes directrices pour ce nouveau mandat ?

L'ambition majeure reste de poursuivre le développement de l'attractivité de notre territoire, avec davantage de communication pour accroître notre visibilité, mais aussi la poursuite de nos investissements pour proposer une offre de services et d'équipements encore plus variée et attractive. Le principal challenge sera de réussir à augmenter la durée de séjour des visiteurs, pour plus de retombées économiques en particulier pour nos hébergeurs et restaurateurs. Pour cela, nous devons renforcer et développer nos partenariats existants autour du tourisme avec les territoires voisins que sont Roannais Agglomération, le Haut Beaujolais et l'ensemble du Brionnais, mais aussi avec le département de la Loire, pour proposer un parcours encore plus complet. Mais en ce début de mandat, il nous faut impérativement tenir compte de la situation sanitaire et du contexte économique difficile que nous traversons depuis mars dernier, et la priorité de la collectivité sera de soutenir nos acteurs culturels, qu'ils soient associatifs, gérés en régie ou privés. Notre rôle sera de garantir leur survie face à cette crise sans précédent.

Concernant les investissements futurs, notre volonté est de développer notre voie verte au cours de ce mandat, avec d'un côté un prolongement de Charlieu jusqu'à Saint-Denis-de-Cabanne et la limite du département, et de l'autre côté une extension de Pouilly-sous-Charlieu jusqu'à Vougy, en essayant de convaincre Roannais Agglomération qu'une boucle sécurisée passant par Perreux et Le Coteau serait très attractive et valorisante pour l'ensemble de notre région. Il conviendra aussi de créer la muséographie de la péniche au MuséoParc, un équipement original et inédit sur la région qui apportera une visibilité et une reconnaissance touristique supplémentaire.

Je souhaite également qu'au-delà de notre voie verte, notre collectivité puisse s'engager sur un vrai plan vélo, afin que nos 25 communes se sentent concernées par l'importance de faciliter l'usage du vélo sur notre territoire. Je suis persuadé que dans les années à venir beaucoup de touristes choisiront de partir en vacances là où ils savent qu'ils peuvent pratiquer le vélo en famille en toute sécurité, et une labellisation permettrait là aussi de donner une reconnaissance forte à notre territoire.

Enfin, une de nos ambitions est aussi de mettre en place à moyen terme une programmation culturelle, coordonnée avec tous nos acteurs, pour proposer au public chaque année un agenda électrique et de qualité avec à l'affiche des artistes reconnus mais aussi et surtout une place importante pour nos talents locaux.





Henri Grosdenis

Vice-Président Gestion et réduction des déchets

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis élu à la commune d'Arcinges depuis 25 ans, en tant qu'adjoint au maire de 1995 à 2001, puis maire depuis 2001. Mon implication communautaire remonte à 2008, avec une vice-présidence à la Communauté de communes de Belmont-de-la-Loire, en charge de l'environnement. Ce premier mandat a été marqué notamment par la construction de la déchetterie de Belmont. J'ai ensuite été élu vice-président de Charlieu-Belmont Communauté en 2014, en charge des déchets ménagers, et en juin dernier le conseil communautaire m'a renouvelé sa confiance en me reconduisant à la tête de cette compétence.

Pourquoi cette volonté de vous réengager dans un nouveau mandat ?

Même s'il n'est pas toujours aisé de concilier cette mission avec mon activité professionnelle, j'ai pris la décision de continuer mon engagement car il me tenait à cœur de poursuivre les actions qui ont été engagées lors de ce dernier mandat, et plus largement depuis de nombreuses années par mes prédécesseurs. Ces derniers ont fait preuve de courage et d'abnégation pour mettre en place une politique de réduction de collecte des déchets qui au départ n'a pas toujours fait l'unanimité auprès des administrés, mais qui depuis a fait ses preuves, et permet aujourd'hui de collecter moins de 100 kg d'ordures ménagères par habitant, ce qui classe Charlieu-Belmont Communauté parmi les collectivités les plus performantes à l'échelle nationale. Ma motivation reste toujours aussi forte, et le fait aussi de pouvoir m'appuyer sur des agents qui sont compétents, et avec qui je m'entends bien, a renforcé ma décision de me réengager.

Que peut-on retenir des actions initiées lors du mandat 2014-2020 ?

Ce mandat a été particulièrement actif avec en premier lieu l'extension de la RGI (redevance générale incitative) sur les neuf communes de l'ancien pays de Belmont, de façon à harmoniser le fonctionnement et la facturation aux usagers. Cette extension a été facilitée par l'expérience acquise lors de la mise en place de la RGI sur le pays de Charlieu en 2009. Nous avons ensuite repris en interne la facturation de la redevance qui auparavant était confiée à un prestataire privé. Cela nous a permis de réaliser d'importantes économies mais aussi d'en maîtriser encore toutes les étapes. En janvier dernier, nous avons modifié les modalités d'accès aux deux déchetteries intercommunales, avec un réaménagement des deux sites et la mise en place d'un système de contrôle d'accès qui nous permet de limiter l'accès aux seuls habitants du territoire et ainsi de mieux maîtriser nos coûts de fonctionnement, mais aussi d'améliorer la sécurité des usagers et des agents en fluidifiant le trafic des véhicules. Grâce à ce système informatisé, nous bénéficions d'un meilleur suivi de la fréquentation, et sommes ainsi en mesure de réajuster les plannings des personnels en fonction des besoins réels, de façon à apporter un service encore mieux adapté et efficace pour tous. En fin de mandat, nous avons mené une étude concernant la mise en place de collecte des emballages et des papiers en porte à porte. Cette option étant

trop onéreuse et ne répondant pas totalement aux besoins des administrés, nous avons choisi de rester en système de collecte en points d'apports volontaires, avec toutefois la volonté d'apporter au cours de ce nouveau mandat des améliorations à ce service. Je précise que tous les investissements réalisés au cours de ces six dernières années n'ont eu aucune incidence financière sur la RGI qui a été maintenue aux mêmes tarifs.

Quelles sont les grandes lignes directrices pour ce nouveau mandat ?

Notre ambition reste d'apporter un service qui soit à la fois efficace, équitable et respectueux de l'environnement, en prenant en compte les contraintes de plus en plus fortes qui nous sont imposées. Il nous faudra par exemple réduire de moitié nos tonnages de déchets destinés à être enfouis - une obligation d'autant plus nécessaire que nous savons que la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) va augmenter de façon conséquente, passant de 25 € la tonne aujourd'hui à 65 € en 2025. Je le répète souvent mais les déchets qui coûtent le moins cher sont ceux que l'on ne produit pas. Afin d'anticiper toutes ces mesures et de trouver des solutions pour limiter leur impact financier à l'échelle du Roannais, nous travaillons conjointement avec le SEEDR (syndicat d'étude et d'élimination des déchets du Roannais), auquel nous adhérons.

L'un des enjeux du mandat va être de renforcer la sensibilisation de la population à la nécessité de réduire nos déchets, et la pertinence de faire évoluer nos habitudes de consommation dans le but de limiter notre production de déchets. Pour cela nous avons recruté un nouvel agent, Laurie Lyothier, qui a pour mission de mener des actions pédagogiques concrètes, et faire de la prévention auprès du grand public et des scolaires. Son rôle est aussi de concevoir des supports de communication visant à informer les administrés sur les bons gestes à adopter au quotidien. Notre volonté sera aussi d'encourager et d'accompagner toutes les initiatives écocitoyennes qui pourront être mises en place sur le territoire.

Une autre action majeure sera de réaménager les points d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire. Toutes les colonnes vont être remplacées et les différents sites réagencés pour faciliter et sécuriser leur usage. Enfin, nous souhaitons aussi faire évoluer et améliorer le service de collecte des ordures ménagères, en particulier pour les résidences secondaires et les habitants des centre-bourgs qui ont des problématiques de stockage de leurs bacs bien spécifiques et qui nécessitent donc un système plus adapté. Nous expérimentons en ce moment un système d'abri-bac, compatible avec les badges d'accès remis pour les déchetteries, qui offrira plus de flexibilité et de confort pour ces usagers en termes de dépôt de leurs ordures.





Hélène Vaginay

Vice-Présidente
Eau et Assainissement

Le précédent mandat, sous la vice-présidence de Joël Palluet, a été marqué par le lancement de l'étude concernant le transfert des compétences Eau et Assainissement à notre intercommunalité. Celui-ci a été rendu obligatoire dans le cadre de la loi NOTRe qui porte sur la nouvelle organisation territoriale de la République. Un groupe de travail a été mis en place et un bureau d'études a été retenu pour l'accompagner, avec comme objectif de diagnostiquer les services eau et assainissement existants de notre territoire. Devant initialement rentrer en vigueur au 1^{er} janvier 2020, ce transfert a été assoupli par la loi Ferrand-Fesneau qui a donné la possibilité aux communes de le reporter au 1^{er} janvier 2026. Si les 25 communes de notre territoire ont délibéré favorablement au report, le travail ne s'est pas arrêté pour autant, bien au contraire puisque le groupe de travail et le bureau d'études ont établi une charte des principes guides de cette démarche de transfert. Signée par l'ensemble des communes, celle-ci a pour objectif d'organiser le travail commun, et d'harmoniser les pratiques des différents services communaux d'ici au transfert des compétences.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis élue depuis 25 ans sur la commune de Le Cergne, tout d'abord en tant que conseillère municipale de 1995 à 2001, puis adjointe au maire de 2001 à 2014, et maire depuis 2014. Au niveau de la Communauté de communes, après avoir été élue communautaire lors du dernier mandat, le conseil communautaire m'a confié en juin dernier le poste de Vice-Présidente, en charge de l'eau et de l'assainissement.

Pourquoi cette volonté de briguer une vice-présidence ?

Au cours de mon premier mandat de maire, je me suis beaucoup impliquée dans les domaines de l'eau et de l'assainissement étant donné que ces compétences sont régies en interne au niveau de la commune. Aux côtés de mes adjoints, j'ai beaucoup appris en avançant sur les nombreux dossiers qui étaient à traiter. Même si cette expérience n'a pas été de tout repos, elle s'est avérée passionnante et m'a poussé à briguer cette vice-présidence, d'autant plus que je savais que le transfert des compétences Eau et Assainissement serait l'un des principaux enjeux du nouveau mandat.

Que peut-on retenir des actions initiées lors du mandat 2014-2020 ?

Il est bon de rappeler qu'à ce jour, Charlieu-Belmont Communauté gère deux compétences : le SPANC (service public d'assainissement non collectif) et le traitement des boues. Le rôle du SPANC est de contrôler toutes les installations des maisons ou bâtiments qui ne sont pas reliés au réseau de l'assainissement collectif de la commune, et ce sur tout le territoire de Charlieu-Belmont. En tout, ce sont 3300 installations qui sont concernées, représentant un tiers de notre population. Sur ces installations, des contrôles obligatoires sont à effectuer. Débutées à partir de 2010, les premières visites de diagnostic de l'existant sont aujourd'hui terminées et la campagne des secondes visites a pu démarrer en 2019. Concernant les boues, il s'agit de traiter et valoriser celles qui sont issues des différentes stations d'épuration des communes de notre secteur, qu'elles soient de type à boue activée, avec des filtres à sable ou des filtres plantés de roseaux, ou bien encore des lagunes. La collectivité dispose d'une unité de traitement de ces boues sur le site de la station d'épuration de Charlieu, dans laquelle les boues sont hygiénisées.

Quelles sont les grandes lignes directrices pour ce nouveau mandat ?

Le dossier prioritaire de ce mandat est donc le transfert au 1^{er} janvier 2026, des compétences Eau et Assainissement à la Communauté de communes. L'enjeu pour ces cinq prochaines années sera d'accompagner nos 25 communes à atteindre les objectifs qui ont été définis dans la charte. Pour cela, et suite aux dernières élections, de nouveaux groupes de travail ont été créés. Malgré cette période compliquée de crise sanitaire, les réunions ont démarré et vont s'intensifier. Je me félicite de voir qu'il y a une totale adhésion des communes à mener à bien ce transfert, et dans des conditions optimales. Il convient de le préparer du mieux possible et sur tous les aspects, que ce soit technique pour garantir la bonne conformité de l'ensemble des réseaux, mais aussi patrimonial, juridique et bien sûr financier, de façon à anticiper et déterminer la répartition des coûts liés à ce transfert. Enfin, il s'agira aussi de définir comment seront gérées les deux compétences au niveau des ressources humaines.

Concernant le SPANC, nous allons poursuivre les missions obligatoires de contrôles. Nos deux techniciens, Nicolas Matray et François Méjean, continuent d'effectuer les secondes visites pour s'assurer du bon fonctionnement des installations existantes. Si tel n'est pas le cas et s'il existe encore des non-conformités, alors ces installations devront être impérativement réhabilitées. Ce suivi des non-conformités doit se faire avec une étroite collaboration entre nos techniciens et les élus du territoire. Je trouve que les usagers concernés ont encore trop tendance à uniquement voir nos techniciens comme des contrôleurs, alors que ces derniers sont là pour mettre à leur service toutes leurs compétences et les accompagner dans leurs projets de réhabilitation.

Concernant le traitement des boues issues des stations à boue activée, celui-ci se poursuit sur le site de Charlieu où les boues sont centrifugées pour éliminer l'eau, puis ensuite chaulées pour les hygiéniser, avant de les valoriser en amendement agricole. Une nouvelle unité de traitement va être créée sur le site de la nouvelle station d'épuration de Pouilly-Briennon. Nous suivons les différentes étapes de l'étude puis viendront très vite les travaux et la gestion de cette nouvelle unité intercommunale qui devrait être opérationnelle début 2022. Pour les boues des autres stations, celles-ci partent soit en épandage soit en compostage. Elles peuvent aussi être dirigées dans un centre d'enfouissement ou un incinérateur si celles-ci ne sont pas conformes. L'enjeu sur ce mandat au niveau de la gestion et de la valorisation de ces boues est de prévoir les plans d'épandage et les sites de dépotage à l'échelle du territoire.



Guillaume Descave

Vice-Président Environnement,
Développement durable et Habitat



Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis élu sur la commune de Saint-Nizier-sous-Charlieu, au poste d'adjoint du maire Fabrice Chenaud. Pour ce premier mandat, je suis en charge notamment de la culture et de la communication. Au niveau de Charlieu-Belmont Communauté, j'ai été élu Vice-Président en charge de l'environnement, du développement durable, de l'habitat et des rivières.

Pourquoi cette volonté de briguer une vice-présidence ?

Lorsque j'ai décidé de m'investir dans la politique locale, je ne pensais pas à 32 ans briguer une vice-présidence à la Communauté de communes. Mais aujourd'hui, les questions environnementales sont si importantes à mes yeux que j'ai souhaité m'y investir complètement tout de suite, dès mon premier mandat. Je suis très heureux que les élus des 25 communes qui forment Charlieu-Belmont Communauté m'aient soutenu et me fassent confiance. Mon champ de compétences est très large, ce qui est passionnant et très motivant. Je souhaite que voient le jour de nombreux projets afin que l'on se sente bien dans notre belle région. Pour moi, s'investir en faveur de l'environnement, c'est travailler pour le bien vivre ensemble. Devenir vice-président d'une Communauté de communes à mon âge, c'est aussi un vrai choix de vie, avec une nouvelle organisation de mes différents métiers. C'est aussi une décision mûrement réfléchie en famille.

Que peut-on retenir des actions initiées dans votre domaine de compétences lors du mandat précédent ?

Plusieurs vice-présidents avaient en charge l'environnement, l'habitat et les rivières dont Marc Lapallus et Joël Palluet. Grâce à une forte implication des agents de la collectivité, le passage de relais s'est bien déroulé. Concernant l'environnement, un travail extrêmement important a été réalisé pour la mise en place du PCAET, le Plan Climat Air Energie Territorial. Lorsque j'ai été élu en juin 2020, j'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer tout de suite sur les fiches actions travaillées lors du mandat précédent. Il en a été de même concernant l'habitat et les rivières, avec plusieurs contrats et conventions déjà en cours et qu'il faut désormais faire perdurer et évoluer.

Quelles sont les grandes lignes directrices pour ce nouveau mandat ?

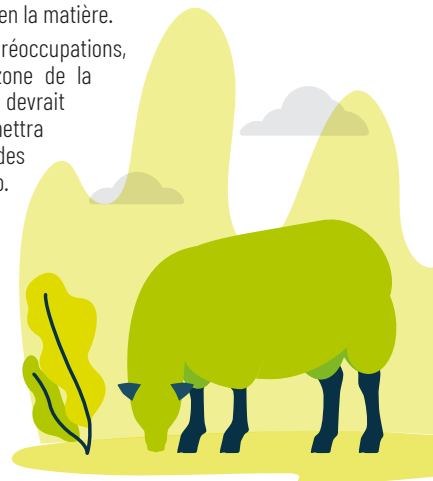
Concernant l'habitat, la collectivité apporte des aides complémentaires dans le cadre de la rénovation énergétique des habitations et de l'aide au maintien à domicile. Au cours de ce mandat, les priorités seront de travailler sur l'habitat indigne et la revalorisation des centres-bourgs de nos communes. Au niveau des rivières, nous travaillons avec le Symisoa pour le Sornin, tandis que nos agents interviennent eux principalement sur le Jarnossin et les bords de Loire, avec pour objectif de restaurer et entretenir les cours d'eau. Pour le fleuve Loire, nos actions visent à réhabiliter le milieu. Nos agents entretiennent également les 400 km de chemins de randonnée balisés par la collectivité et présents dans notre topoguide.

L'environnement sera au cœur de mon mandat via notamment la mise en œuvre du PCAET, qui s'adresse à tous et qui intervient dans des domaines très larges. Cela peut aller de l'habitat à l'alimentation et à la consommation durable, en passant entre autres par les transports, la mobilité en général, ou bien encore les usages de l'eau, du bois, de l'énergie solaire. Le but de mes actions ne sera pas la mise en œuvre d'une écologie punitive, mais au contraire d'une politique du mieux-vivre. Plusieurs groupes de travail se sont formés pour développer de nombreux projets, et certains ont déjà vu le jour, comme par exemple l'installation de consignes à vélo à Charlieu, Pouilly, Vougy et Briennon. Ces équipements permettent aux usagers des bus de venir à vélo depuis leur domicile jusqu'à l'arrêt de car, puis de laisser leurs deux roues en sécurité. Un comité jeune intercommunal est aussi mis en place afin de donner la parole aux adolescents et de faire naître de nouvelles actions à mener.

Je souhaite que Charlieu-Belmont Communauté puisse également servir de coordinatrice pour de nombreux projets, en mettant en liaison les différents acteurs de notre territoire, que ce soient les communes, les professionnels, les associations, les écoles... Dans ce sens, nous travaillons pour la mise en place d'éco-pâturage dans les villages qui le souhaitent, la création de tiers-lieux pour travailler, l'accompagnement pour les successions agricoles et le soutien aux producteurs locaux. Nous menons aussi des réflexions sur l'énergie avec le bois et le solaire.

Notre volonté est aussi d'instaurer une vraie politique autour du vélo à l'échelle de notre territoire, avec tout d'abord l'extension de notre voie verte de Pouilly à Vougy, et de Charlieu à Saint-Denis-de-Cabanne. Cet aménagement est très attendu et sera porté par le Vice-Président en charge du tourisme, Bruno Berthelier. Mon souhait est aussi de pouvoir apporter des aménagements sur la voie verte existante, avec la mise en place de bancs, stations de gonflages et autres fontaines à eau, notamment par le biais de soutien à l'initiative privée en la matière.

Enfin, et parce que la mobilité est au centre de nos préoccupations, nous souhaitons entre autres créer une grande zone de la mobilité à Vougy, au niveau des Trois Moineaux où devrait arriver l'extension de la voie verte. Cette aire permettra de valoriser le covoiturage mais aussi l'utilisation des lignes de bus régulières, ainsi que la pratique du vélo. Notre projet "CMOBI : vers une mobilité multimodale avec et pour les habitants" a été lauréat d'un appel à projets proposé par l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique). C'est une excellente nouvelle qui nous garantit l'obtention de financements pour développer les projets de mobilité que j'ai énumérés.





Marc Lapallus

Vice-Président Urbanisme et Patrimoine

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis impliqué dans ma commune de Cuinzier depuis 1995 en tant que conseiller municipal et depuis 2008 en tant que maire. En 2014 j'ai été élu Vice-Président de Charlieu-Belmont Communauté en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat, puis reconduit en juin dernier, avec comme nouvelle responsabilité les dossiers liés à l'urbanisme et au patrimoine.

Pourquoi cette volonté de vous réengager dans un nouveau mandat ?

Déjà parce que j'ai beaucoup apprécié l'expérience vécue lors de mon premier mandat et que je reste toujours autant attaché à l'action publique et à défendre l'intérêt de notre territoire, pour le bien de nos concitoyens. Me réengager dans ce nouveau mandat, c'est la volonté de poursuivre l'action que j'ai menée précédemment, et de participer activement sur les futurs enjeux auxquels devra faire face la collectivité.

Que peut-on retenir des actions initiées dans votre domaine de compétences lors du mandat précédent ?

Le mandat précédent a été riche en actions, avec tout d'abord la poursuite du P.I.G (programme d'intérêt général sur l'habitat). Il s'agit d'un dispositif qui a été lancé en 2015 et qui a pour but d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux d'amélioration de leurs logements, en proposant une assistance administrative et technique et des aides financières. Les travaux aidés doivent permettre de mieux vivre dans le logement, en le remettant aux normes, en améliorant son confort, en l'adaptant au handicap ou à la perte d'autonomie, et en luttant contre la précarité énergétique. Charlieu-Belmont Communauté apporte une aide de 1000 € par dossier. Le premier P.I.G qui s'est terminé en 2017 a permis de notifier 130 dossiers, soit une aide totale apportée par la collectivité de 130 000 €. Ce programme permet aussi de soutenir l'activité économique puisqu'il a généré 1736 307 € de travaux qui ont été réalisés par des artisans du territoire. Nous avons beaucoup travaillé avec les services départementaux pour reconduire ce dispositif et lancer le second P.I.G en 2019, opérationnel jusqu'en 2023.

Le mandat précédent a aussi été marqué par l'évaluation en 2017 de notre SCOT (Schéma de cohérence territoriale), entré en vigueur en 2011. C'est un document qui définit l'aménagement stratégique du territoire à l'échelle d'un bassin de vie, et qui est au-dessus des PLU (plans locaux d'urbanisme). Cette analyse obligatoire à mi-parcours a permis le maintien en l'état de notre SCOT, et tous nos documents d'urbanisme, les PLU, ont été mis en compatibilité avec celui-ci. Ce fut un travail très technique et administrativement très lourd, mais crucial pour une structure comme la nôtre. Le Scot et les PLU régissent des enjeux très

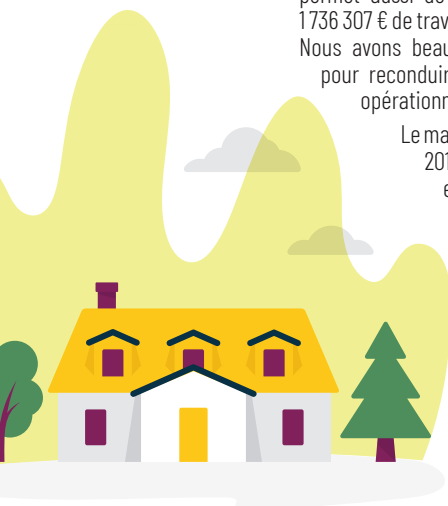
importants, à la fois pour l'identification, la sauvegarde et la protection de notre patrimoine écologique, mais aussi pour la réduction de la consommation foncière à l'échelle de notre territoire.

Un des autres enjeux a aussi été d'élaborer et de lancer le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). J'ai animé un groupe de travail très actif et studieux, et la population et les acteurs du territoire ont été concertés. De nombreuses actions ont été proposées et une vingtaine d'entre elles ont été inscrites dans notre plan, qui a été validé par les services de l'Etat puis par le conseil communautaire en octobre 2018. Ces actions vont se réaliser au cours de ce mandat, sous la supervision de mon collègue Guillaume Descave, à qui j'ai passé le relais dans le cadre de sa vice-présidence.

Enfin, un pôle ADS (autorisation des droits de sol) a dû être créé au sein de la collectivité. Jusqu'en 2015, c'est l'Etat qui assurait le service d'instruction des permis de construire, mais suite à son désengagement, l'obligation est revenue aux communes elles-mêmes. Devant la complexité de la mise en place d'un tel service pour chaque commune, il a été décidé de créer ce pôle commun ADS. Concrètement, celui-ci se charge d'instruire les demandes au nom des 25 municipalités du territoire. Une fois l'avis donné, c'est le maire de chaque commune qui accorde ou pas le dossier d'autorisation de construction. Après une période de rodage, le pôle intercommunal ADS a pris maintenant sa vitesse de croisière.

Quelles sont les grandes lignes directrices pour ce nouveau mandat ?

Ce mandat va être placé sous le signe de la réflexion et de la concertation sur les futurs enjeux de notre politique d'urbanisme, et plus particulièrement sur la définition de nos périmètres d'intervention. Plusieurs questions se posent maintenant à notre collectivité, la première étant : doit-on élargir le périmètre de notre SCOT et rejoindre ainsi le SCOT du Roannais ? Il s'agit là d'une question légitime au vu des grands enjeux de demain, en termes de transports, d'économie et d'environnement, qui va devoir être réfléchi par l'ensemble des élus de nos 25 communes. Nous devons prendre le temps d'évaluer toutes les options afin d'aboutir à une décision collégiale pour le bien de notre territoire. Dans le même temps, il conviendra de réfléchir sur l'opportunité de créer un PLU non plus à l'échelle municipale mais intercommunale. Nous devons là encore travailler tous ensemble sur les avantages et les inconvénients d'un tel document. Toutes ces questions devront être débattues au sein de notre collectivité, et les décisions devront être prises avant 2026 pour ne pas subir les choix arbitraires de l'Etat. Concernant ma seconde compétence qui est celle liée au patrimoine immobilier et automobile intercommunal, ma mission est de poursuivre l'action entreprise par mon prédécesseur Robert Frachisse. Les objectifs restent identiques, à savoir réduire les charges de fonctionnement de nos bâtiments, ceci grâce à une recherche constante d'économies d'énergie. La pose systématique d'éclairage en led sera priorisée lors des travaux de réhabilitation, de même que l'isolation et l'étude des meilleures productions de chauffage. Nous étudierons aussi les différentes opportunités permettant de produire de l'énergie verte, et seront vigilants quant aux nouvelles technologies existantes et celles qui seront développées dans les années à venir.



Sornin-Jarnossin

Au FIL de l'EAU

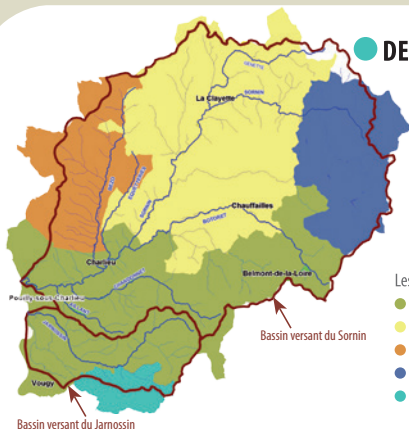


Nos Rivières Vivantes

DES NOUVEAUX ÉLUS POUR S'OCCUPER DU SORNIN ET DU JARNOSSIN

Sur le Sornin géré par le SYMISOA : 14 délégués élus des 4 Communautés de communes du bassin versant avec un président et 4 vice-présidents.

Sur le Jarnossin géré par Charlieu Belmont Communauté : 1 vice-président, Guillaume DESCAVE.



Les intercommunalités sur le bassin versant du Sornin et du Jarnossin

- Charlieu-Belmont Communauté
- La Clayette Chauffailles en Brionnais
- Semur en Brionnais
- Saône Beaujolais
- Roannais agglomération

Pour le Sornin



Sur la photo, de gauche à droite : F. DEJOUX, M. LAMARQUE (Président), C. GILGENKRANTZ, C. LEBEAU et P. AUVOLAT.

Pour le Jarnossin

Guillaume DESCAVE, ci-contre



Bilan des principaux travaux réalisés en 2020

sur le Sornin

- **RENATURATION DES BERGES DU SORNIN DE PROPIÈRES** (clôtures, abreuvoirs et plantations...) : amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité, moins d'érosion, et plus d'ombre pour la rivière et le bétail.
- **ÉTUDE TECHNIQUE ET CONCERTATION LOCALE** pour définir le projet de restauration du Bézo et de la digue à Charlieu.
- **CONTINUITÉ DES RIVIÈRES** : faciliter la circulation des poissons et des sédiments dans nos rivières.
 - > Remplacement d'une buse supportant une voie communale sur l'Aaron (lieu-dit "La Roche" à Belmont-de-la-Loire) par un pont en U retourné : la rivière a retrouvé un lit naturel, favorable à la vie aquatique et à l'écoulement des crues.
 - > Suppression d'un ancien seuil abandonné sur le Sornin à Saint-Maurice-les-Châteauneuf.



Buse communale de la Roche



Pont en U à La Roche (Belmont-de-La-Loire)

sur le Jarnossin

- **CHANTIERS POUR LA CONTINUITÉ DES RIVIÈRES**
 - > Création d'une rivière de contournement sur le moulin de Jarnosse : aménagement du fond du lit et création de berges en génie végétale.
 - > Démarrage de travaux sur 3 seuils : deux à démolir car n'ayant plus d'usage (seuil des Sottes à Vougy-Nandax et seuil de La Roche à Boyer) et un à aménager d'une rampe rustique pour permettre aux poissons de circuler (seuil sur le Jarnossin de Sévelinges).
- **CHANTIERS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE**

Sur la commune de Nandax (terrains du lycée agricole de Ressins) : restauration de 800 mètres de rivière : abattage sélectif, pose de clôtures en retrait des berges, enlèvements d'embâcles de façon sélective, protection de berges par des techniques végétales "rustiques", gestion d'atterrissements et création d'abreuvoirs.



Entretien sur le Jarnossin



Ponceau à aménager

"En chantier en 2021"

sur le Sornin

- Poursuite des travaux de restauration de la ripisylve (végétation des berges) sur le Sornin de St Igny et sur des petits affluents du Sornin en Saône-et-Loire.
- Étude du projet de restauration des berges du Sornin à Pouilly.
- Poursuite des travaux d'entretien dans les secteurs prioritaires.
- Travaux de restauration de la continuité sur le Botoret à Chauffailles et sur le Chandonnet entre Arcinges et Cuinzier.

sur le Jarnossin

- Poursuite des travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve (pose de clôtures, abreuvoirs, passages pour les bêtes, plantations...) sur le secteur de Boyer et à l'aval de Jarnosse avec d'autres interventions ponctuelles.
- Travaux de continuité écologique sur le ruisseau du Tesche avec suppression de trois ouvrages et remplacement de buses.

Guide pratique

- Aménager son jardin d'agrément
- au naturel

Pour un entretien zéro phytos et favorable à la biodiversité

À retrouver aux animations de printemps et en septembre

UN GUIDE PRATIQUE

"AMÉNAGER SON JARDIN D'AGRÈMENT AU NATUREL"

sera édité fin 2020 : conseils pratiques pour un jardin favorable à la biodiversité et facile à entretenir sans pesticide.

A retrouver sur notre site : www.symisoa.fr, ou en version papier sur demande.

Pour en savoir plus

www.symisoa.fr

Inscrivez-vous à la newsletter



Venez découvrir au 1^{er} trimestre 2021

Le planning des manifestations annoncées ici peut évoluer en fonction de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.

Comédie musicale

Frisby, le sapin merveilleux

Les 20, 22, 23, 27, 29 et 30 décembre à 16h
(séance pour les groupes sur réservation le Mercredi 23 décembre à 14h30)

Spectacle de Noël pour les tout-petits organisé par Intrigant's Compagny - La belle et émouvante histoire d'un sapin - Une féerie adressée aux tout-petits. - Durée 30 min environ

Tarif unique : 8 € - Réservation (places limitées) : 04 77 60 38 71 ou 07 81 80 28 56 - programme détaillé sur www.lesfarfadetsandco.com

MAIZILLY - La grange des Farfadets

Document-Terre

Le Congo, Terre des Pygmées

Mercredi 20 janvier 2021 à 20h

Découverte du monde présenté par Philippe Prudent. Un voyage original dans le quotidien des populations autochtones du nord Congo. L'avenir possible pour les maîtres de la forêt : le peuple des Pygmées

Tarif : 8 € / réduit 6 € (adhérents) et pour les moins de 18 ans - MJC : 04 77 60 05 97

CHARLIEU - Théâtre Saint-Philibert

Concert

Trio Lubin, Danière, Abd-el-kader

Samedi 23 janvier 2021 à 20h30

Jazz (guitare - contrebasse - batterie) Organisé par Lights & Recording -

Tarif unique : 12€ - gratuit pour les moins de 10 ans
Réservation conseillée (places limitées) : 04 77 60 38 71 ou 07 81 80 28 56

MAIZILLY - La grange des Farfadets

Braderie

Braderie d'hiver des commerçants

Samedi 30 janvier 2021

CHARLIEU - Ma boutique

Spectacle

Plouf... ! Plouf... La mare aux canards

Les 6, 7, 10, 11, 13, 14, 17, 18, 20 et 21 février 2021 à 16h

Spectacle pour les tout-petits - organisé par Intrigant's Compagny - Ce spectacle est une histoire pédagogique et ludique sur le monde des animaux et de la flore. Durée 30 min environ

Tarif unique : 8 € - Réservation (places limitées) : 04 77 60 38 71 ou 07 81 80 28 56 - programme détaillé sur www.lesfarfadetsandco.com

MAIZILLY - La grange des Farfadets

Spectacle

Peau d'Ane

Les 13, 14, 20, 21, 27 et 28 mars 2021 à 16h

D'après Charles Perrault - organisé par La troupe des Farfadets - Spectacle familial de 45 minutes

Tarif : 10 € - Réduit jusqu'à 16 ans 8 €
Réservation conseillée (places limitées) : 04 77 60 38 71 ou 07 81 80 28 56

MAIZILLY - Espace créatif La grange des Farfadets - 3061 route de Chauffailles

Concert

Les harmonies

Samedi 20 mars 2021 - 20h30

Concert commun de l'harmonie de Charlieu avec l'harmonie de Chauffailles. Un programme musical éclectique allant de la musique de film à la musique classique en passant par de la variété pour valoriser les pupitres de cette formation d'une trentaine de musiciens et ravir le public.

CHARLIEU - Théâtre Saint-Philibert

Document-Terre

Sibérie : peuples du froid

Mercredi 24 mars 2021 à 20h

Découverte du monde présenté par Jacques DUCOIN Les Nenets, peuple du nord-ouest de la Sibérie - Visite d'une terre chamanique en Mongolie du nord - Voyage périlleux et retrouvailles émouvantes au cœur de l'Himalaya

Tarif : 8 € / réduit 6 € (adhérents) et pour les moins de 18 ans - MJC 04 77 60 05 97

CHARLIEU - Théâtre Saint-Philibert

Comédie Music-hall

Nationale 7

Les 10, 11, 14, 15, 17, 18, 21, 22, 24 et 25 avril 2021

Organisé par La troupe des Farfadets - Spectacle tout public de 1h20 - L'histoire de la route Nationale 7 en chansons à travers la vie d'un couple en vacances !

Tarif : 14 € - Réduit jusqu'à 16 ans 8 € - Réservation conseillée (places limitées) : 04 77 60 38 71 ou 07 81 80 28 56

MAIZILLY - La grange des Farfadets

Atelier

L'Atelier tissage

Mardi 13 avril et mardi 20 avril 2021

Atelier au musée de la soierie pour les 5-12ans de 15h à 17h. Après la démonstration de tissage sur le métier à bras, réalise un tissu sur un mini métier à tisser.

Tarif : 5€/enfant et 2€/accompagnateur (1 seul adulte par fratrie avec masque obligatoire) - Sur réservation obligatoire au 04 77 60 28 84

CHARLIEU - Musées de Charlieu - 9, boulevard Leclerc

Atelier

L'herbier

Jeudi 15 avril 2021

Atelier pour les enfants de 6-12 ans de 15h à 16h30, au Musée Hospitalier : Ecoute un conte sur le pissen-lit, visite l'ancien hôpital et découvre les pouvoirs guérisseurs des plantes médicinales en réalisant un herbier

Tarif : 5€/enfant et 2€/accompagnateur (1 seul adulte par fratrie avec masque obligatoire) - Sur réservation obligatoire au 04 77 60 28 84

CHARLIEU - Musées de Charlieu - 9, boulevard Leclerc

Visite

La chasse aux microbes

Jeudi 22 avril 2021

Avec l'Association Lire et faire lire, pour les 5-10 ans, de 15h à 16h30 : Visite l'ancien hôpital en écoutant des contes sur l'hygiène et la propreté

Tarif : 5€/enfant et 2€/accompagnateur (1 seul adulte par fratrie avec masque obligatoire) - Sur réservation obligatoire au 04 77 60 28 84

CHARLIEU - Musées de Charlieu - 9, boulevard Leclerc

Découvrez l'application PanneauPocket

Soucieuse de communiquer plus efficacement auprès de ses administrés, Charlieu-Belmont Communauté est désormais abonnée à l'application PanneauPocket accessible gratuitement sur tous les smartphones. En complément du site internet et de la page facebook qui diffusent de l'information générale et détaillée sur le fonctionnement et la vie de la collectivité, cette application apporte quant à elle, par le biais d'alertes ponctuelles, des informations brèves et utiles pour les habitants du territoire : fermeture exceptionnelle de services ou modification d'horaires, date de réunions ou d'enquêtes publiques, travaux ou aléa pouvant impacter le réseau électrique, la circulation routière...

Pour télécharger cette application, rendez-vous sur l'AppStore ou GooglePlay. Une fois installée, cherchez le nom de Charlieu-Belmont Communauté dans le listing qui vous est proposé (à noter : d'autres communes du territoire sont également présentes).

Pour suivre toute l'actualité de Charlieu-Belmont Communauté, rendez-vous sur www.charlieubelmont.com et découvrez la nouvelle page facebook de la collectivité sur www.facebook.com/CharlieuBelmont

